



Procès-Verbal

Du Comité Directeur Fédéral

Fédération Française du Sport Universitaire

06 décembre 2021 - Visioconférence

Ordre du Jour

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Comité directeur du 27.09.2021

2. INTRODUCTION ET ACTUALITÉ DU PRÉSIDENT

Propos introductifs

3. PÔLE INSTITUTIONNEL

Nomination des membres des différentes commissions statutaires
Point étape du projet fédéral
Approbation de la demande d'AS racine des AS UGA, Grenoble INP et AS Sciences Politiques Grenoble

4. PÔLE SPORTIF

Nomination des encadrants des équipes de France universitaires
Candidature de la FF Sport U (Ligue Nouvelle Aquitaine et Université de Bordeaux) aux Championnats d'Europe 2025 Basket 3x3

5. PÔLE GRANDS ÉVÈNEMENTS

JOP 2024 - Présentation SOP 2022

6. PÔLE COMMUNICATION & PARTENARIATS

Points d'actualités

7. PÔLE DÉVELOPPEMENT

Point étape convention UNSS
Présentation de l'avancée des travaux sur l'identité de genre et problématique transidentité

8. QUESTIONS DIVERSES

Prochaines dates, expression libre

PARTICIPANTS

Membres du CD : H. BIZZOTTO, JF. FROUSTEY, C. TERRET, D. DERVILLE, S. PIERRON, D. SIMONNEAU, D. HALLART, M. LANNE-PETIT, P. BEAUVOIS, S. DELPLANQUE, F. MEDJOUB, S. GAYET, L. GIRARD, C. MARTIN-GARIN, B. BREBANT, M. FARDEL, É. VALMIER-ROCHEBLAVE, L. BROTTIER

Membres de droit : L. LEFEVRE - MESRI, PE. PANIER - MS,

Invités : C. LAROCHE - GNDS, JP. PÉRON - C3D, Direction nationale, Service comptabilité/RH, M. ROMÉZY - APS / CGE

Excusé.e.s : L. AULANIER (procuration à M. LANNE-PETIT), A. GUINER (procuration à P. BEAUVOIS), F. MEDJOUB (procuration à S. DELPLANQUE à partir de 20h), T. BRUN - ANESTAPS, B. AMSALEM - CNOSF

Absent : D. PEDRO, F. PILLARD, C. GUYOMARCH, Q. ESTRADÉ

Secrétariat de séance : D. BARDOT - projections, A. DODU - gestion des votes, L. TICO - rédactrice

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

C. TERRET : Bonsoir à toutes et tous, je vous souhaite la bienvenue au dernier comité directeur de l'année 2021.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU 27.09.2021

C. TERRET : Nous allons débiter de manière avec le vote du compte-rendu du dernier comité directeur. Il y aurait-il des demandes de modifications sur le dernier compte-rendu ?

Il n'y a pas de demande de modification, nous pouvons procéder au vote.

VOTE 1 - Approbation du compte-rendu du CDF du 27.09.2021

VOTE 1 Approbation du CR CD du 27.09.2021	POUR	20
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 1 : Le compte-rendu du CD du 27.09.2021 est approuvé à l'unanimité.

C. TERRET : Merci à tous et toutes pour vos votes.

2. INTRODUCTION ET ACTUALITÉ DU PRÉSIDENT

C. TERRET : Je débute les actualités de façon traditionnelle, en faisant un résumé de l'ensemble des rencontres institutionnelles. Après le dernier comité directeur, la fédération a été lauréate du trophée des acteurs du sport, remis par la société TPS Conseil, dans le cadre des trophées du management du sport. Ce prix a récompensé l'excellence du U Run Challenge mis en place pendant le premier confinement par les équipes de la fédération. Le but était de permettre la pratique du sport connecté, de regrouper étudiants, enseignants et anciens étudiants et enseignants à travers la pratique de la course à pied. Plus d'un million de kilomètres ont été parcourus.

La fédération était également représentée à un séminaire organisé par le Comité Paralympique Sportif Français par JP. DOS PRAZERES, directeur national adjoint. Nous avons donc pu échanger avec le comité paralympique avec lequel nous entretenons de fortes relations.

Nous avons également pris part à un groupe de travail avec les autres fédérations

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

du sport scolaire et seront prochainement sollicités par le CNOSF dans le cadre des élections présidentielles. Notre objectif sera d'alerter les candidats sur les problématiques du monde du sport et plus précisément les difficultés rencontrées par les fédérations scolaires et universitaires.

Par ailleurs, le projet de loi sur le sport débattu à l'Assemblée nationale depuis plusieurs mois devrait être voté avant les élections présidentielles.

Autre information, la carte passerelle du CNOSF pourrait désormais concerner les étudiants. Cette carte permet aux scolaires d'expérimenter des pratiques sportives dans différents clubs. L'extension au sport universitaire signifierait que nos étudiants pourront souscrire des licences dans des clubs en complément de leur pratique à la FF Sport U. Cette idée nous semble intéressante et s'inscrit dans le sens de notre action et de notre volonté d'étendre la pratique sportive des étudiants.

Dernier point concernant le CNOSF, il se pourrait que le Pass'Sport soit étendu au public étudiant boursier. Il s'agit d'une aide de 50 euros pour permettre aux publics les plus défavorisés financièrement de s'inscrire dans des clubs de sport.

L. LEFEVRE : Sur ce point je n'ai pas d'informations.

C. TERRET : Rien n'est pour l'instant officiel, mais la tendance serait favorable aux étudiants boursiers.

PE. PANIER : Je n'ai, pour ma part, pas non plus d'informations.

C. TERRET : Nous sommes très attentifs à ce sujet, nous souhaitons que les étudiants puissent pratiquer le plus largement possible sans contrainte financière.

Nous avons également été auditionnés avec l'ensemble des fédérations scolaires et universitaires auprès d'une délégation sénatoriale dans le cadre de la PPN. C'est la seconde fois que nous nous positionnons dans ce cadre-là.

De plus, nous avons pu échanger avec le MESRI et notamment Madame LEFEVRE avec laquelle nous avons récemment eu rendez-vous s'agissant du renouvellement de la convention pluriannuelle. X. DUNG et H. BIZZOTTO y ont assisté et les retours sont très positifs.

L. LEFEVRE : Le but de cette convention est de fixer des objectifs et de valoriser la FF Sport U. La fédération entreprend de nombreux sujets intéressants mais ces derniers ne sont pas nécessairement connus par l'enseignement supérieur. La volonté du MESRI est de mettre en avant le travail de la FF Sport U.

Les futurs projets ont été abordés avec X. DUNG et un prochain rendez-vous sera fixé afin de valider les différents plans d'action. Sur ces bases, nous mettrons en place 10 indicateurs. Nous nous sommes fixés pour objectif de présenter à Isabelle PRAT ou Anne-Sophie BARTHEZ nos avancées aux alentours du 15 janvier 2022.

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

C. TERRET : Cette convention est fondamentale pour la FF Sport U, elle contractualise le financement du MESRI et notamment le financement de la partie RH. Nous avons exposé nos projets, notre orientation politique et nos objectifs communs avec le MESRI afin de valider et pérenniser les financements de la fédération pour les 3 prochaines années. Nous tenons à remercier Madame LEFEVRE et plus largement le MESRI pour leur soutien et leur disponibilité sur ces sujets importants et fondamentaux.

Nous vous annonçons avec regret l'annulation de l'Universiade d'hiver à Lucerne. Cette annulation induite par la situation sanitaire est indépendante de notre volonté. L'événement est regrettable pour les sportifs et les équipes qui s'y préparaient avec impatience. L'annulation a également été difficile pour nos équipes de la direction nationale qui travaillaient depuis plusieurs mois à la réussite de l'équipe de France universitaire.

L'évolution de la situation sanitaire est également surveillée à l'échelle nationale. Pour le moment, le premier semestre s'est déroulé pour le mieux, nous rattrapons peu à peu le retard de licences. Ainsi, nous sommes à -10% de licenciés sur la période par rapport à l'année 2019-2020.

X DUNG : Nous espérons que cette 5^{ème} vague ne nous freinera pas dans cet élan d'optimisme.

C. TERRET : Nous sommes très attentifs aux consignes sanitaires, qu'elles proviennent des ministères, des gestionnaires d'installations ou de nos fédérations partenaires. Il nous apparaît important de maintenir une cohérence avec chaque aspect local afin de poursuivre la pratique sportive universitaire autant que possible. Les étudiants sont ravis d'avoir repris une activité sportive et nous nous en réjouissons, en espérant que l'évolution de la situation ne freinera pas cette dynamique.

3. PÔLE INSTITUTIONNEL

C. TERRET : Plusieurs votes sont à l'ordre du jour ce soir. Le premier porte sur des propositions de nominations de trois des commissions statutaires. Le vote se fera sur l'ensemble des commissions. Vous avez reçu dans l'après-midi les profils proposés.

H. BIZZOTTO : Les membres de ces commissions sont en général nommés par le Président de la fédération. Néanmoins, nous avons souhaité soumettre leur nomination au vote du comité directeur dans une logique plus démocratique. Nous avons pris notre temps pour compléter ces différentes commissions car elles n'avaient pas vocation à se réunir avant la reprise de la saison sportive.

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

3.1. Nomination des membres des différentes commissions statutaires

3.1.1. Commission de surveillance des opérations électorales

Cf. annexe et PPT.

H. BIZZOTTO : La première commission abordée ce soir est la commission de surveillance des opérations électorales dont le comité directeur et l'assemblée générale ont récemment voté le changement de composition. Nous souhaitons y nommer deux anciens directeurs régionaux qui voudraient rester investis dans la fédération.

C. TERRET : Pour compléter la commission, nous vous présentons le profil de S. DJEBBARI, jeune juriste à Professions Sports et Loisirs Franciliens spécialisée en droit du sport. Nous souhaitons donner leur chance et faire confiance à des profils juniors qui seront accompagnés dans les commissions par des experts. Cela traduit la philosophie vers laquelle nous voulons orienter la fédération, que ce soit au travers de collaborations avec des étudiants ou bien la favorisation de profils juniors sur des premières opportunités. Cette volonté s'est également traduite au cours des derniers recrutements à la direction nationale de la fédération.

VOTE 2 - Approbation de la nomination des membres de la commission de surveillance des opérations électorales

VOTE 2 Approbation de la nomination des membres de la CSOE	POUR	21
	CONTRE	0
	ABSTENTION	1

VOTE 2 : La nomination des membres de la commission de surveillance des opérations électorales est approuvée à la majorité des voix exprimées.

3.1.2. Commission disciplinaire de première instance

Cf. annexe et PPT.

H. BIZZOTTO : La seconde commission est la commission disciplinaire de première instance. S'agissant du membre élu du comité directeur fédéral non étudiant, nous vous proposons la candidature de D. SIMONNEAU. Concernant les deux sièges étudiants, ont candidaté A. BLANDIN, jeune arbitre et C. ARRIVE. Le membre non étudiant et n'appartenant pas au comité directeur présenté est A. TABARET, Président de l'université Lyon 3. Finalement, la personne extérieure choisie pour ses compétences juridiques est Maître P. CASENAVE, jeune avocat en droit du sport.

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

VOTE 3 - Approbation de la nomination des membres de la commission disciplinaire de première instance

VOTE 3 Approbation de la nomination des membres de la commission disciplinaire de 1 ^{ère} instance	POUR	21
	CONTRE	0
	ABSTENTION	1

VOTE 3 : La nomination des membres de la commission disciplinaire de première instance est approuvée à la majorité des voix exprimées.

3.1.3. Commission disciplinaire d'appel

Cf. annexe et PPT.

JF. FROUSTEY : Deux étudiants ont présenté leur candidature pour la commission disciplinaire d'appel. Pour information, un appel à candidature national a été envoyé aux ligues qui ont relayé l'information aux AS. Nous sommes très heureux de voir que les étudiants se sentent concernés et souhaitent s'investir au sein de la fédération. La personnalité extérieure choisie pour ses compétences juridiques est V. DREZE, jeune juriste avec un parcours similaire à celui de P. CASENAVE. Le membre élu du comité directeur présenté est JF. FROUSTEY.

C. TERRET : Pour information, le poste de responsable des sports dans un établissement d'enseignement supérieur reste vacant au sein de cette commission. Nous n'avons pas eu de retour de candidature, nous lancerons donc un nouvel appel. Nous vous demanderons ainsi votre appui et votre relais afin de pouvoir pleinement compléter cette commission.

Dans le processus de sélection de candidatures, nous avons souhaité faire preuve de parité d'une part et d'équilibre entre profils juniors et expérimentés d'autre part. L'appel à candidature était public afin que chacun puisse se positionner.

Aucune question n'étant soulevée, nous pouvons procéder au vote.

VOTE 4 - Approbation de la nomination des membres de la commission disciplinaire d'appel

VOTE 4 Approbation des membres de la commission disciplinaire d'appel	POUR	21
	CONTRE	0
	ABSTENTION	1

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

VOTE 4 : La nomination des membres de la commission disciplinaire d'appel est approuvée à la majorité des voix exprimées.

C. TERRET : Je remercie le comité directeur pour sa confiance.

X DUNG : C. LAROCHE qui représente le GNDS et JP. PERRON qui représente la C3D viennent de nous rejoindre, nous vous saluons.

C. TERRET : Je vous remercie d'être régulièrement présents.

3.2. Point étape du projet fédéral

Cf. annexe et PPT.

C. TERRET : Le projet fédéral fixe l'orientation politique de la fédération jusqu'en 2024. Le point étape nous permet de vous présenter une vision prospective. Le comité directeur a déjà validé certains points, notamment ceux relatifs à la ligne de conduite adoptée jusqu'en 2024. Ce projet fédéral est l'aboutissement d'échanges entre élus et directeurs nationaux mais également de consultations auprès des AS et des Ligues. Il est fondé sur une base participative.

X. DUNG : Cf. annexe et PPT.

C. TERRET : Le projet fédéral est un long travail à l'importance fondamentale.

H. BIZZOTTO : En effet, c'est une part très importante de notre mandature. Le projet a été évoqué dès l'élection fédérale en avril et je suis très heureux de constater que la direction nationale avance sur ce sujet avec beaucoup d'à-propos et en phase avec nos conventions. Le projet fédéral sera voté au comité directeur en mars et présenté en avril à l'assemblée générale.

X. DUNG : Je remercie H. BIZZOTTO et C. TERRET pour leur confiance mais également les directeurs nationaux adjoints et les directeurs régionaux pour leur travail dans l'essaimage et la remontée d'informations efficaces et efficientes. C'est un vrai travail qui n'est pas aussi simple qu'il y paraît.

3.3. Approbation de la demande d'AS racine des AS UGA, AS Grenoble INP et AS Sciences Politiques Grenoble

X. DUNG : Conformément au règlement intérieur, dès lors qu'il existe une volonté de regrouper des AS sous la même racine, il est nécessaire d'obtenir l'accord des chefs d'établissements concernés, du comité directeur de la ligue et du comité directeur fédéral. Il nous est parvenue une demande de regroupement d'AS racine des AS UGA, AS Grenoble INP et AS Sciences Politiques Grenoble. Tous les

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

documents nécessaires nous ont été transmis et sont consultables par le comité directeur fédéral.

Il y a-t-il des questions techniques ?

C. TERRET : Je vous propose de passer au vote.

X. DUNG : Je précise que le regroupement en AS racines existent déjà dans d'autres pôles universitaires.

Cf. annexe et PPT.

VOTE 5 - Approbation de la demande d'AS racine des AS UGA, AS Grenoble INP et AS Sciences Politiques Grenoble

VOTE 5 Approbation de la demande d'AS racine	POUR	21
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 5 : La demande d'AS racine des AS UGA, AS Grenoble INP et AS Sciences Politiques Grenoble est approuvée à l'unanimité.

4. PÔLE SPORTIF

4.1. Nomination des encadrants des équipes de France universitaires

H. BIZZOTTO : Les directeurs nationaux adjoints présenteront la partie technique. Il est important de noter que la réflexion a été lancée il y a plus de 6 mois et coïncide avec le travail de la direction nationale. Les propositions qui vous sont faites sont adaptées aux différents championnats concernés entre 2022 et 2023. Je me félicite de la collaboration avec la direction nationale, nos travaux ont été fructueux et enrichissants.

Un appel à candidature a été lancé pour les sports concernés. La sélection s'est faite sur deux critères politiques déterminés par les élus et deux critères techniques souhaités par les directeurs nationaux.

S'agissant des critères politiques, nous avons décidé de prendre en compte l'investissement des collègues dans les AS et au sein de la FF Sport U. Nous souhaitons également prendre en considération l'éthique des collègues afin de garantir une représentation exemplaire dans la fédération.

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

C. MILLARD : Les deux critères techniques sont liés aux conventions avec les autres fédérations. La direction nationale a souhaité la reconnaissance fédérale des profils ainsi que l'avis des directeurs régionaux qui sont au plus près du terrain.

Sur ces critères nous vous soumettons 6 profils au vote.

Cependant, il est important de souligner qu'entre la date de l'appel à candidature et le retour des candidats, il y a eu des évolutions s'agissant de nos relations avec les fédérations et des participations aux événements de 2022. Par exemple, pour la discipline du rugby à XV, nous considérons qu'il serait plus judicieux de maintenir les collègues en place jusqu'à la fin de la saison sportive au vu du calendrier et de la proximité des matchs du XV de France universitaire. Nous proposerons en fin de saison de relancer un appel à candidature pour ces deux postes.

De plus, le tennis de table et le volley-ball ne connaîtront d'aucun engagement international sur la période. De ce fait, nous souhaitons ajourner la nomination dans ces deux sports.

4.1.1. Nomination de l'encadrant des équipes de France universitaires d'Athlétisme

VOTE 6 - Approbation de la nomination de l'encadrant des équipes de France universitaires d'Athlétisme : Mathieu FAILLER

VOTE 6 Approbation de la nomination	POUR	21
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 6 : La nomination de Mathieu FAILLER en tant qu'encadrant des équipes de France universitaires d'Athlétisme a été approuvée à l'unanimité.

4.1.2. Nomination de l'encadrant des équipes de France universitaires de Badminton

VOTE 7 - Approbation de la nomination de l'encadrant des équipes de France universitaires de Badminton : Corentin DIDIER

VOTE 7 Approbation de la nomination	POUR	21
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

VOTE 7 : La nomination de Corentin DIDIER en tant qu'encadrant des équipes de France universitaires de Badminton a été approuvée à l'unanimité.

4.1.3. Nomination de l'encadrant des équipes de France universitaires de Beach Volley

VOTE 8 - Approbation de la nomination de l'encadrant des équipes de France universitaires de Beach Volley : Thierry PLACETTE

VOTE 8 Approbation de la nomination	POUR	21
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 8 : La nomination de Thierry PLACETTE en tant qu'encadrant des équipes de France universitaires de Beach Volley a été approuvée à l'unanimité.

4.1.4. Nomination de l'encadrant des équipes de France universitaires de Course d'orientation

VOTE 9 - Approbation de la nomination de l'encadrant des équipes de France universitaires de Course d'orientation : Christophe GOUTAUDIER

VOTE 9 Approbation de la nomination	POUR	21
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 9 : La nomination de Christophe GOUTAUDIER en tant qu'encadrant des équipes de France universitaires de Course d'orientation a été approuvée à l'unanimité.

4.1.5. Nomination de l'encadrant des équipes de France universitaires de Golf

VOTE 10 - Approbation de la nomination de l'encadrant des équipes de France universitaires de Golf : Hervé HARISTOUY

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

VOTE 10 Approbation de la nomination	POUR	20
	CONTRE	0
	ABSTENTION	1

VOTE 10 : La nomination de Hervé HARISTOUY en tant qu'encadrant des équipes de France universitaires de Golf a été approuvée à la majorité des voix exprimées.

4.1.6. Nomination de l'encadrant des équipes de France universitaires de Waterpolo

VOTE 11 - Approbation de la nomination de l'encadrant des équipes de France universitaires de Waterpolo : Franck JACQUEMIN

VOTE 11 Approbation de la nomination	POUR	17
	CONTRE	1
	ABSTENTION	3

VOTE 11 : La nomination de Franck JACQUEMIN en tant qu'encadrant des équipes de France universitaires de Waterpolo a été approuvée à la majorité des voix exprimées.

4.1.7. Prolongation des mandats des encadrants des équipes de France universitaires de Rugby à XV jusqu'au 30 avril 2022

VOTE 12 - Approbation de la prolongation des mandats des encadrants des équipes de France universitaires de Rugby à XV jusqu'au 30 avril 2022 : Patrick LADOUCE et Jean-Henry THUBERT

VOTE 12 Approbation de la nomination	POUR	19
	CONTRE	1
	ABSTENTION	1

VOTE 12 : La prolongation des mandats de Patrick LADOUCE et Jean-Henry THUBERT en tant qu'encadrants des équipes de France universitaires de Rugby à XV jusqu'au 30 avril 2022 a été approuvée à la majorité des voix exprimées.

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

4.2. Candidature de l'Université de la France (Ligue Nouvelle Aquitaine FFSU, site de Bordeaux) Championnats d'Europe 2025 Basket 3x3

L. GIRARD : L'EUSA a lancé un appel à candidature pour l'organisation de championnats d'Europe 2025 dans plusieurs disciplines. La FF Sport U à travers la Ligue de Nouvelle Aquitaine et avec le soutien de l'Université de Bordeaux souhaite se positionner sur l'organisation des Championnats d'Europe en Basket 3x3. Le comité directeur doit donc autoriser la France à candidater.

C. MILLARD : Il est à noter que le report du comité directeur d'une semaine nous a contraint à soumettre le dossier de candidature à l'EUSA avant l'approbation du comité directeur. Le dossier a été envoyé le mercredi 1^{er} décembre et l'EUSA en a accusé réception. J'en suis désolée, néanmoins nous étions dans l'obligation de respecter les délais. Si le comité directeur désapprouve la candidature de la France nous la retirerons.

Nous avons construit avec l'équipe de Bordeaux, que je remercie par ailleurs, un dossier étayé conforme aux exigences de la fédération européenne. Le dossier est composé de 21 pièces et je tiens à mettre l'accent sur le soutien au niveau local et régional qu'ont démontré l'ensemble des parties prenantes. Je souhaite également remercier l'équipe de la direction nationale qui a travaillé en urgence sur ce dossier et qui, malgré une intervention tardive indépendante de sa volonté, a su rendre un dossier de qualité. Néanmoins, je vous rappelle que cela reste une candidature et que nous ne sommes pas certains d'être retenus.

Le basket 3x3 est la discipline ayant reçu le plus de candidatures. Ce dossier est la seule candidature française, nous entamerons donc peut être des discussions pour faire évoluer ou pas la candidature en considérant également que certaines disciplines n'ont reçu aucune candidature.

Par ailleurs, ce dossier se veut partager avec le sport scolaire, la municipalité de Bordeaux et l'agglomération où la discipline du basketball est très présente. De plus, l'écoresponsabilité est mise à l'honneur à tous les niveaux de l'organisation.

X. DUNG : La fédération Française de Basketball a également manifesté son soutien à l'échelle régionale mais aussi nationale notamment par le biais de son Président.

C. TERRET : Comme il a été expliqué, le comité directeur était initialement prévu une semaine plus tôt. Ainsi, la date butoir des candidatures étant le 1^{er} décembre, la direction nationale n'a pu demander en amont l'autorisation du comité directeur. Si le comité directeur se prononce à l'encontre de la candidature, cette dernière sera retirée auprès de l'EUSA. Nous ne souhaitons pas retirer sa légitimité au comité directeur.

Par ailleurs, il est important que la fédération puisse de positionner sur l'échiquier international notamment dans l'organisation de grands événements. Le basketball

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

est un sport attractif qui permettrait la participation d'étudiants de toute l'Europe. La candidature est solide et soutenue par l'ensemble des acteurs territoriaux.

VOTE 13 - Approbation de la candidature de l'Université de Bordeaux pour les championnats d'Europe 2025 Basketball 3x3

VOTE 13 Approbation de la candidature	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 13 : La candidature de l'Université de Bordeaux pour les Championnats d'Europe Basketball 3x3 est approuvée à l'unanimité.

C. TERRET : Je remercie le comité directeur pour sa confiance.

C. MILLARD : Pour terminer les actualités du pôle sportif, je tiens à souligner le travail du comité d'organisation Suisse de l'Universiade d'hiver qui a été très affecté par l'annulation de la compétition mais qui a su se montrer extrêmement réactif et professionnel.

5. PÔLE GRANDS ÉVÈNEMENTS

5.1. JOP 2024 - Présentation SOP 2022

M. LANNE-PETIT : A l'instar de l'édition 2021, la SOP 2022 aura lieu en début d'année civile du 24 au 28 janvier. Cette opération s'inscrit parfaitement dans le cadre du plan héritage JOP 2024 de la fédération.

Si la date arrive un peu tôt pour le public universitaire encore bien occupé par les examens, nous espérons que cette édition 2022 pourra accueillir un maximum d'étudiants et ce en présentiel.

La FFSU prévoit, dans sa stratégie, les 2 mêmes évènements phares qu'en 2021 :

- Dansons vers 2024 : en 2022, les collectifs d'étudiants ayant participé auront l'occasion de danser devant public sur les scènes mises en place par les ligues du sport U
- Trivial Sport U : Après un succès mitigé en distanciel l'an dernier, la communication sera doublée en présentiel lors de la semaine olympique et paralympique 2022, en marge de toutes les animations organisées dans chaque région. Rappel du lien dans le fil de conversation de la visio : <https://sport-u.com/sop-2021-participez-au-trivial-sport-u/>.

Dans le cadre de la thématique « La SOP se bouge pour la planète », la FFSU a

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

proposé aux ligues une déclinaison régionale de cette semaine olympique à travers 3 types de projets :

- Pour le corps : initiations, animations sportives et parasportives
- Pour l'esprit : conférence, table-ronde autour de thématiques sur l'olympisme et paralympisme
- Pour la planète : actions solidaires ou écoresponsables autour du sport come la mise en place d'écobox, de réparation de matériel sportif...

La FFSU assurera bien entendu, comme l'an dernier, un relais de communication national sera assuré afin de mettre en avant toutes les initiatives du local au national sur cette semaine olympique et paralympique 2022.

Concernant le label Génération 2024 pour les établissements supérieurs, une procédure de renouvellement est en cours. 84 établissements ont été labellisés, et nous les accompagnons dans le renouvellement. C'est un label très important pour nous et le MESRI qui permet d'identifier les établissements qui relayeront les informations et participeront à la création d'un héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.

Tous les établissements d'enseignement supérieur ayant été labellisé lors de la première vague doivent donc redemander la labellisation.

H. BIZZOTTO : En effet, nous avons mis un point d'honneur à relancer les relations institutionnelles avec les différents ministères. Cela s'est par exemple illustré avec Thierry THERET, première personne que nous avons rencontré au ministère en début de mandat. C'est quelque chose d'important pour nous, qui permet de donner une dynamique et du sens à nos actions. Les webinaires organisés par le ministère avant l'été sont sources de communication, vecteurs de compréhension et donnent du sens à l'investissement des collègues.

Si je fais le parallèle avec l'INSA de Lyon, certains collègues sont parfois en difficultés pour comprendre l'utilité du label. L'accompagnement par la FF Sport U est alors essentiel. L'idée est de rassembler autour de ce label tous les acteurs du sport, de travailler ensemble et, comme l'a expliqué L. LEFEVRE, de donner également une visibilité et de valoriser le travail de la fédération. C'est un véritable travail de fond dans lequel nous sommes actuellement plongés qui, j'espère, aboutira et aura des effets positifs. Pour nous, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ne sont pas l'aboutissement mais au contraire le commencement de l'aventure sportive.

Le message envoyé aux Ligues est de travailler encore davantage avec les CDOS, les acteurs locaux, les acteurs politiques et institutionnels pour développer au maximum tous les événements sportifs.

C. TERRET : C'est un axe politique fort pour la fédération. H. BIZZOTTO ainsi que deux vice-présidentes étudiantes travaillent sur cette thématique mais également nos équipes techniques avec V. TERRIEN-CONQUES ou JP. DOS PRAZERES qui œuvrent sur ce sujet et dont nous saluons le travail.

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

D. DERVILLE : Je voudrais revenir sur la labellisation à renouveler tous les 3 ans. Pour les établissements les critères ne paraissent pas assez précis aujourd'hui. Combien d'actions ? Quels types d'actions ? Le manque de clarté fait naître des craintes chez les collègues. De même, comment les établissements labellisés il y a deux ans peuvent prouver les actions menées dans ce cadre avec l'impact de la crise sanitaire ?

JP. DOS PRAZERES : Les remarques sur la lourdeur administrative des demandes de label qui pèsent sur les associations seront remontées. Concernant l'évaluation et les actions passées ces deux dernières années, la bienveillance est de mise au regard de la situation sanitaire. Les administrations ont conscience que chacun a œuvré au mieux avec les moyens à disposition. Néanmoins, nous nous ferons l'écho du terrain.

PE. PANIER : Etant l'un des pilotes du sujet, je souhaite donner quelques éléments de réponse. Le label a vocation à faire le point sur la place des activités physiques et sportives au sein d'un établissement et de se projeter afin d'améliorer cette place en vue de l'échéance 2024. Le renouvellement après 3 ans permet de constater une meilleure prise en compte et une meilleure diversité de projets dans certains établissements.

Les dossiers sont à rendre sous un format libre et l'annexe illustrant un certain nombre d'actions possibles permet une diversité de projets.

Sur la question de la crise sanitaire, c'est évidemment avec une grande bienveillance que nous prendrons en compte les réalités imposées à tous. Nous avons pu néanmoins observer l'adaptabilité de certains acteurs comme l'illustrent les actions portées par la FF Sport U à travers le Virtual Regata ou le U Chess Challenge.

Le label est très présent sur les universités notamment avec l'appui des STAPS et des SUAPS, ce qui soulève la question de la mobilisation des autres unités de ces universités. Le sujet aujourd'hui relève plutôt de la labellisation des écoles et notamment les écoles d'ingénieurs. Il y a encore beaucoup de travail car nous savons que, dans ces structures, se sont en grande partie les étudiants qui mènent les projets d'activités physiques et sportives et qui malheureusement, au terme de leurs études, ne peuvent parfois pas continuer les actions.

Nous restons à l'écoute des associations, ainsi vous pourrez faire remonter vos demandes à une adresse dédiée à la labellisation generation2024@enseignementsup.gouv.fr

C. TERRET : Merci PE. PANIER pour ces éclaircissements.

JP. PÉRON : Pour compléter les informations transmises par PE. PANIER, certaines universités ont déposé des demandes auprès de l'UFRSTAPS concernant un

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

correspondant local. C'est une personne désignée au niveau régional qui permet le lien avec l'échelon national.

PE. PANIER : Je vous confirme effectivement que dans chaque académie, un référent génération 2024 est nommé par le recteur. Ces référents doivent formuler un avis sur les dossiers du supérieur. Cela permet des liens entre les différents niveaux.

Il existe également un programme d'ambassadeurs issus de la SOP. De plus, au sein des acteurs régionaux nous retrouvons E. MONIN, vice-président de l'Université de Besançon, retenu pour assurer le lien avec le COJO sur la mise en place des projets dans le cadre de la SOP d'ici fin janvier 2022.

C. TERRET : Merci à tous pour ces points d'éclaircissements et vos interventions.

6. PÔLE COMMUNICATION & PARTENARIATS

6.1. Points d'actualités

P. BEAUVOIS : Nous avons comme volonté de diversifier les contenus de nos réseaux sociaux. Nous avons déjà débuté avec les stories, les quizz, les jeux concours sur Instagram. Nous allons également lancer début 2022 une mini-série sur les élus.

Nous sommes également en pleine préparation du projet fédéral s'agissant du levier « développer la communication ».

D. BARDOT : Nous allons faire un point sur nos partenariats, ce qui est l'occasion de saluer l'ensemble de nos partenaires. Nous les remercions pour leur accompagnement sur ces dernières années difficiles.

S'agissant de notre actualité, nous signerons le 20 janvier 2022 pour 4 ans avec Wilson qui succèdera à Mikaza et Babolat concernant un partenariat balles, ballons et volants. Nous communiquerons par la suite aux AS deux offres à -40 et -30% sur différentes gammes et une offre spécifique aux licenciés de -20% sur le catalogue. Nous diffuserons l'offre par mailing début février. Ces offres seront reconsidérées et renouvelées chaque année afin de proposer à nos licenciés AS des tarifs préférentiels.

En ce qui concerne la MAIF, nous avons déjeuné au mois de juin avec le Président et ses équipes. Nous avons récemment participé au salon de l'éducation où nous coanimions un stand avec la MAIF et l'ANESTAPS pendant 3 jours. C'était l'occasion de mettre en avant le travail de la FF Sport U car de nombreux étudiants participent à ce salon. Le thème portait sur le sport planète puisque la MAIF partage nos valeurs relatives à l'écoresponsabilité dans le sport.

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

Dans la même lignée sport planète, nous avons accompagné la première friperie sport planète lancée par l'ANESTAPS lors de son congrès à Clermont Ferrand. Je tiens par ailleurs à saluer Y. LANCE pour son travail à ce sujet.

Nous aurons l'occasion d'en reparler puisque cette action a vocation à être diffusée dans d'autres universités et écoles au cours des prochaines années.

Nous aurons une réunion stratégique avec la MAIF en début d'année 2022 pour imaginer le lancement d'un ou plusieurs événements à l'échelon national et régional.

Nous avons signé en septembre un partenariat avec Le Coq Sportif. Malheureusement, le premier événement en termes d'équipement et de visibilité qu'est l'Universiade d'hiver a été annulé. Nous espérons pouvoir reporter notre première action en collaboration sur le rugby international au mois de février puis sur les Universiades d'été à Chengdu.

La relation avec Le Coq Sportif est très fluide, avec une grande proximité et de nombreux échanges. Nous avons aussi souhaité apporter quelque chose aux AS et avons donc permis aux AS demandeuses de rentrer en relation avec les 180 distributeurs locaux de la marque. Nous les mettons en contact avec ces distributeurs via Le Coq Sportif national, puis charge à eux de proposer leur propre partenariat qui peut aller de 20 à 30% selon la gamme et la quantité de produits commandés.

S'agissant de nos partenaires historiques La Société Générale et BNP Paribas, nous avons souffert de l'annulation de deux SG 7 consécutifs en 2020 et 2021, nos championnats de rugby à 7. Idem pour le Master U BNP Paribas que nous avons dû annuler.

Nous nous projetons néanmoins sur la suite et avons eu plusieurs réunions avec les équipes de la Société Générale ainsi que des visites de préparation du SG 7 à Epernay.

Côté BNP Paribas, nous allons signer l'avenant de prolongation suite au report du Master U BNP Paribas. Nous devrions nous engager pour les 4 prochaines années avec eux, nos partenaires historiques et fidèles.

Nous avons également lancé le partenariat avec Pritel à travers l'activation d'une flotte de 50 lignes dédiées à la FF Sport U. Les lignes sont utilisées par la direction nationale, les personnels de Ligues et le bureau restreint qui bénéficient de lignes gratuites.

C. TERRET : Merci à vous deux.

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

7. PÔLE DÉVELOPPEMENT

7.1. Point étape convention UNSS

Cf. annexe et PPT.

D. DERVILLE : Ce projet a été initié par la mandature précédente. Je souhaite remercier B. GAUTIER et X. BAGUELIN qui ont travaillé aux côtés des élus afin de synthétiser la convention pour la présentation de ce soir.

L'objectif de cette convention est de créer une pratique sportive collaborative entre étudiants, lycéens et collégiens. Nous pourrions, par exemple, imaginer des cross mélangeant ces trois publics.

L'idée s'étendrait également au handi sport. C'est à nous de réfléchir à des événements en prenant en considération les calendriers régionaux de chaque fédération.

Nous souhaiterions également des temps d'échanges renforcés et généralisés avec la création de CMN et CMR UNSS / FF Sport U.

Cela permettra d'une part des échanges et le partage de données des jeunes officiels entre les fédérations mais également une mutualisation des moyens. Les échanges doivent intervenir au niveau du personnel encadrant et en fonction des calendriers.

7.2. Présentation de l'avancée des travaux sur l'identité de genre et problématique transidentité

É. VALMIER-ROCHEBLAVE : Suite à une demande reçue à la fédération, un groupe de travail a été créé par le Bureau restreint, regroupant les commissions « Ethique et déontologie » et « Egalité femmes hommes ».

Ce GT avait pour objectif d'apporter des éléments suffisants au Bureau lui permettant de répondre aux deux problématiques suivantes, ayant une temporalité différente :

- Apporter une réponse à court terme à la personne transgenre, en transition, souhaitant participer aux compétitions universitaires.
- Apporter une réponse plus durable à travers un cadre réglementaire fédéral clair.

Pour ce qui est de la réponse à court terme, l'ouverture vers l'autodétermination a été préconisée, au vu de l'état de nos connaissances et de l'absence de cadre réglementaire légal au niveau fédéral.

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

Après deux mois de travail et de consultation de différents experts, nous souhaitons continuer notre démarche prospective dans un souci de neutralité et d'alimentation du débat contradictoire.

Une prochaine étape consistera à l'organisation plusieurs entretiens avec des experts de terrains au niveau national et international.

Dans le cadre de nos statuts, une validation d'un cadre règlementaire en matière d'inclusion des personnes transgenres doit s'opérer en assemblée générale.

Aussi nous avons demandé l'appui du Professeur MORON-PUECH, Maître de Conférence à Paris ASSAS, qui va accompagner un groupe d'étudiants sportifs de haut niveau à partir de ce sujet d'étude. Leurs travaux, s'ils sont concluants, pourraient nous être présentés à l'occasion d'une prochaine réunion statutaire.

C. TERRET : Merci à ce groupe de travail pour le travail mené sérieusement qui nécessite une proposition aboutie et réfléchie que nous présenterons en assemblée générale.

Aucune question diverse n'ayant été remontée, je remercie une nouvelle fois le comité directeur pour sa confiance et laisse la parole à A. DODU.

8. QUESTIONS DIVERSES

A. DODU : Comme vous le savez, je quitte la fédération le 7 janvier 2022 pour intégrer un CFA des métiers du sport. Aussi, ce n'est pas sans une certaine émotion que je quitte la fédération après 11 ans de bons et loyaux services. Je tenais à vous dire que cela a été un véritable plaisir pour moi d'œuvrer pour la fédération, son comité directeur et sa direction nationale. J'ai beaucoup apprécié le partage des valeurs, les échanges, les travaux dans le seul intérêt du Sport U et de ses licenciés. Je tenais à vous en remercier. Je vous souhaite une bonne continuation dans vos réflexions des travaux et je pars sereinement sachant que, que ce soit au sein du comité directeur ou de la direction nationale, sont réunies à ce jour toutes les compétences nécessaires pour réussir la mise en œuvre du projet fédéral. Bonne continuation à tous.

C. TERRET : Merci Adrien, la fédération te remercie pour ton engagement loyal et sans faille depuis 11 ans. Tu ne comptes pas ton temps pour faire avancer la fédération, je t'en remercie personnellement, publiquement et je pense que ce sentiment est partagé. Nous resterons bien entendu en relation et encore merci pour l'ensemble de ton travail notamment avec notre nouvelle équipe. Tu pars pour de nouveaux projets professionnels dans lesquelles nous te souhaitons réussite et une bonne continuation. Ce sera un plaisir de te recroiser en tant que trésorier à la Fédération Française de Tennis de Table.

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

A. DODU : Merci à vous, bonne continuation et je continuerai à suivre l'actualité de la fédération via les réseaux sociaux et le contact avec certains. Je reste disponible si vous avez ponctuellement besoin de moi et je formerai mon prédécesseur dans les meilleures conditions possibles.

C. TERRET : En effet, je profite de ce moment pour rappeler que nous sommes actuellement à la recherche de deux collaborateurs, n'hésitez pas à diffuser les offres d'emploi le plus largement possible auprès de vos réseaux.

X. DUNG : Nous aurons l'occasion de faire un pot de départ avec Adrien et les collaborateurs de la direction nationale prochainement et l'ensemble des collègues en profiteront pour lui adresser un petit mot à cette occasion.

C. TERRET : Je vous propose de clôturer le comité directeur, le dernier de l'année civile. Bon courage aux étudiants qui sont en examens sur cette période, bonnes fêtes de fin d'année à tous et toutes et nous nous retrouverons à la rentrée.

X. DUNG : Je voudrais souhaiter bon courage aux DOM TOM, nous savons combien la situation est délicate sur le territoire, vous avez notre soutien.

D. SIMONNEAU : La période est compliquée depuis la crise sanitaire et en particulier difficile à vivre pour les étudiants.

C. MILLARD : Nous pouvons néanmoins annoncer les rencontres de danse « Dansons 2024 » qui auront lieu à La Réunion, projet pour lequel nous avons déjà de la mobilisation et sur lequel nous sommes plutôt optimistes.

X. DUNG : Nous n'abandonnons pas les projets sportifs sur place, ni la volonté de créer des ligues régionales outremer.

D. SIMONNEAU : Les collègues restent motivés et mobilisés.

X. DUNG : Le Président a d'autres idées s'agissant du développement de la FF Sport U et de la pratique sportive étudiante en outremer et L. LEFEVRE nous a apporté son soutien dans cette démarche.

C. TERRET : Sur ces bonnes nouvelles, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, profitez de vos proches et je vous dis à très vite. Bonne soirée à toutes et tous.

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

Procès-Verbal entériné au comité directeur du 15 mars 2022.

Cédric TERRET

Président



Hervé BIZZOTTO

Secrétaire Général



*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo



ANNEXES



La Directrice

N/réf : IEPG-DIR_L002SaSCCR-2021_Racine-Commune-ASUGA

Je soussignée, Sabine SAURUGGER, directrice de l'IEP de Grenoble, donne mon accord pour la création d'une Racine Commune des Associations Sportives de l'Université de Grenoble.

Cette racine permettra aux étudiant.e.s de notre école de pouvoir représenter l'Université de Grenoble au sein d'une même équipe.

L'Association Sportive de l'IEP conservera en parallèle toutes ses prérogatives pour pouvoir participer « sous ses couleurs » aux différents championnats (LAURASU, FFSU, Grandes Écoles, ...), et conservera son autonomie en termes de fonctionnement (bureau, prise de licences, ...)



Sabine Saurugger

Présidence

46 avenue Félix Viallet

38031 Grenoble Cedex 1

Affaire suivie par : Sonia Chaubard

N/Référence : INP-DEFI-CEVU_2021_Racine Commune

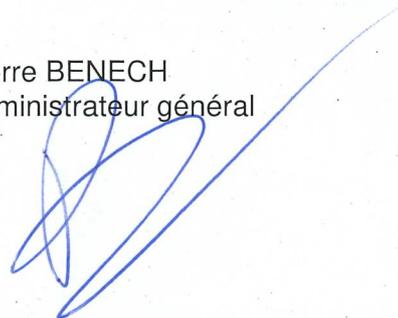
Grenoble,
le 16 novembre 2021

Je soussigné, Pierre BENECH, administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble, donne mon accord pour la création d'une Racine Commune des Associations Sportives à l'Université de Grenoble.

Cette racine permettra aux étudiants.e.s de notre école de pouvoir représenter l'Université de Grenoble au sein d'une même équipe.

L'Association Sportive de Grenoble INP - UGA conservera en parallèle toutes ses prérogatives pour pouvoir participer « sous ses couleurs » aux différents championnats (LAURASU, FFSU, Grandes Ecoles, etc.), et conservera son autonomie en termes de fonctionnement (bureau, prise de licences, etc.).

Pierre BENECH
Administrateur général



Saint-Martin-d'Hères, le 11 octobre 2021

PRESIDENCE

Bâtiment Présidence
CS 40700 – 38058 Grenoble Cedex 9 - France

Chrono :CAB/YL/SP/2021-233

Affaire suivie par :
Sylvie PAPAGNO
+33 (0)4 76 01 27 06
sylvie.papagno@univ-grenoble-alpes.fr

Monsieur Cédric TERRET

Président
Fédération Française du Sport Universitaire
108 avenue de Fontainebleau
94270 LE KREMLIN-BICETRE

Objet : Accord d'adhésion à la mise en place d'une racine unique de l'Association sportive de l'Université Grenoble Alpes

Monsieur le Président,

Je soussigné, Monsieur Yassine Lakhnech, Président de l'université Grenoble Alpes (UGA), donne mon accord afin que l'association sportive (AS) de l'UGA adhère à la mise en place d'une racine commune avec les associations sportives des établissements-composantes : Sciences Po Grenoble-UGA et de Grenoble INP-UGA.

Cet accord répond, d'une part, à un souci de clarté vis-à-vis des étudiantes et étudiants de toutes les composantes académiques de l'UGA, compte tenu de la nouvelle gouvernance de l'UGA mise en place au 1^{er} janvier 2020 et d'assurer d'autre part une meilleure représentation de notre établissement dans les différentes compétitions nationales et internationales.

Les responsables des différentes AS sus-citées s'engagent à déclarer rapidement l'organisation de cette nouvelle AS de l'UGA intégrant ces deux établissements-composantes en préfecture de l'Isère après en avoir écrit les statuts de celle-ci.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président de l'Université Grenoble Alpes,



Yassine LAKHNECH

Copie à Monsieur Philippe Legendre, Président de la Ligue Auvergne-Rhône Alpes du sport universitaire



Compte-rendu de réunion

Date : 29 novembre 2021

Objet : CR COMITE DIRECTEUR (en visio)

N° de réunion : 2

PRESENTS :

Etudiants : M. Fardel (Lyon 1)

Non étudiants : P. Legendre (ISARA) – JM. Goetgheluck (Lyon 3) - A. Chaniac (EML) - N. Carrot (UGA) - B. Dehainault (UCA) - P. Malfreyt (UCA) - H. Bizzotto (INSA) - F. Beroud (ENTPE) - M. Ouahnouna (Lyon 2) - C. Martin-Garin (Lyon 1)

Laurasu : B. Faure - JL Miguet - Y. Lance - D. Beuzelin - N. Stambouliau - MN Tourneur - MR. Alfano

Excusés : F. Beyo (INP) – F. CORBI (Lyon 1) - S. Valin (Lyon 2)

Non excusés : S. Chalton (ECL) - S. André (LYON 1) - M. Rey (UJM STAPS) - L. Martinez (Lyon 3) - N. Davesne (UJM STAPS) - N. Laurent (INPG)

Relevé de décisions :

- Création d'une commission sportive AURA
- Etude de la mise en place de la prime Macron
- Validation de la demande de l'UGA
- Prochain CODIR à déterminer (avant mars)

Ordre du jour :

➤ **Mot de bienvenue du président**

La situation de la ligue est très bonne : nous représentons 20% des licenciés de la Fédération Française Sport Universitaire.

A ce jour toutes les fédérations sportives enregistrent une baisse de 30% de leurs licenciés or la LAURASU accuse seulement un retard de 5% par rapport à 2019/2020 à la même date.

La situation financière est saine.

De nombreux changements ont eu lieu en ce début d'année universitaire (certificat médical, licences, sports co, communication, salariés sur Lyon...) qu'il est nécessaire de s'approprier et d'améliorer avec une réelle communication bienveillante entre tous les acteurs du sport U sur la Ligue...

Il est essentiel de souligner que le plus important est que les étudiants aient repris le chemin des terrains.

➤ **Arrêté des comptes (voir présentation jointe)**

Les aides COVID reçues par le gouvernement permettent à la ligue de dégager un résultat positif.

La prudence s'impose ; la Ligue pourrait faire l'objet d'un contrôle fiscal et URSSAF sur les 4 ans à venir d'où la nécessité de provisionner une certaine somme.

➤ **Budget prévisionnel 2022/2023 (voir présentation jointe)**

Le budget prévisionnel est présenté avec un léger déficit. Des aides aux AS sur les déplacements Championnat de France ainsi que sur des projets sportifs des AS seront dégagées.

Question diverse sur le Plan de relance financier : il est proposé de valoriser les arbitres, de prendre en charge le coût de la licence et des frais sportifs (notamment à Lyon).

Une commission sera constituée pour mener une réflexion sur le financement de ces projets sportifs.



Compte-rendu de réunion

➤ **Point institutionnel**

Présentation des trois points institutionnels qui seront votés en début de l'AG du 16 décembre :

- 1) Article 5 : Autoriser la détermination et la convocation du nombre de délégués de chaque AS à l'AG de la ligue en se basant sur le nombre de licences délivrées au cours de la saison 2019-2020
- 2) Election des délégués à l'AG Fédérale : prendre en compte les licenciés par AS 2019-2020 pour le calcul du nombre de délégués
- 3) Adoption des nouveaux statuts de la ligue
-
- Pour rappel les articles 6 et 9 sur les AG et CODIR de la ligue en hybride ont été adoptés lors de l'AG de la ligue du 29 juin 2021

➤ **Organisation AG du 16 décembre 2021**

Ouverture de la salle à 12h45 – début de l'AG à 13h30

AG en hybride : présentiel à l'Ecole ISARA Lyon 7è et distanciel.

Une réflexion est à mener sur la gestion des votes des personnes en présentiel (notamment via leur téléphone).

Utilisation de balotilo pour l'ensemble des votes.

Salle zoom de la ligue pour l'AG à distance.

L'ordre du jour de l'AG est présenté.

Les convocations seront envoyées le 1^{er} décembre avec l'ensemble des documents nécessaires (pouvoir, liste des délégués par AS, statuts, documents financiers).

Il est rappelé que le quorum est indispensable et que chaque AS doit faire le nécessaire pour être représentée.

Précision : l'AS UDL n'aura pas le droit de vote mais ces AS constituantes voteront en leurs noms propres.

➤ **Elections complémentaires collège Etudiants (7 postes à pourvoir)**

Il est rappelé que des postes sont réservés sur chaque site de ligue dans chaque collège : 2 étudiants à Clermont, 2 étudiants à Grenoble et 2 étudiants à Lyon.

Nous avons reçu 6 candidatures d'étudiants de Lyon donc les postes réservés sur Grenoble et Clermont resteront vacants pour l'année 2021-2022.

Sur Lyon : 3 postes seront à pourvoir pour 6 candidatures lors de l'AG du 16 décembre.

➤ **Questions diverses :**

La demande de l'UGA du regroupement des AS de Grenoble (UGA-INP-IEP) dès les championnats 2021-2022 est validée par le CODIR.

Commission sportive :

Création d'une commission sportive LIGUE avec une proposition regroupant un directeur par site, des membres du CODIR par site (idéalement un collègue de sport-co et de sport-ind, d'Ecole et d'Université) avec la possibilité de l'ouvrir à des enseignants extérieurs au CODIR.

Communication :

Sur le site de Lyon, les élus font remarquer que toutes les informations nationales ne sont pas transmises.



Compte-rendu de réunion

Les directeurs du site de Lyon prennent acte et s'engagent à revoir leur mode de diffusion des informations nationales.

Une réflexion plus large sera engagée sur la communication interne au sein de la ligue. Le président souhaite s'emparer de ce dossier.

Prise de licence dirigeant :

Les sites de ligue ne saisissent pas les licences Dirigeants ; c'est de la responsabilité des AS.

Pour information, une demande a été faite par l'INSA de modifier 80 licences sportives en rajoutant la licence dirigeante et pour l'ESA de modifier 180 licences sportives en supprimant la licence arbitre.

Pour rappel : il a été demandé à la fédération il y a quelques années d'autoriser les AS à faire leurs propres modifications. A ce jour, le problème reste non résolu.

Le président se propose de faire un courrier dans ce sens à la fédération.

Prime Macron :

Prime à remettre aux salariés dans la période de décembre 2021 à fin mars 2022.

Prime d'un montant maximal de 1000 euros par salarié exonérée de charges sociales et net d'impôt.

Les directeurs vont en discuter avant de faire une proposition qui sera présentée par Yann et le président au prochain CODIR.

Merci pour votre participation.

Fin du CODIR à 18h30

Dominique

Philippe LEGENDRE

Président LAURASU

CANDIDATURES ENU RECAPITULATIF

26 => nombre de Titre 1

	NOM	Prénom	Site de Ligue	Etablissement	Fonction	Sport	Poste ENU
1	FAILLER	Mathieu	Pays de la Loire	Université de Nantes	Enseignant PRAG EPS	Athlétisme	Entraîneur adjoint
	QUEVAL	Nicolas	Centre Val de Loire	Université Orléans	Enseignant EPS (Prof de sport) ST,	Athlétisme	Entraîneur adjoint
2	DIDIER	Corentin	Lyon	Université de Lyon	Enseignant EPS SUAPS	Badminton	Entraîneur
3	WASYLYK	Eric	Versailles	Université Paris-Saclay	Enseignant EPS STAPS	Badminton	Entraîneur
23	ROSSI	Patrick	Corse	Université de Corse	Enseignant PRAG EPS	Badminton	Entraîneur
4	PLACETTE	Thierry	Grenoble	Université Grenoble-Alpes	Enseignant EPS	Beach-Volley	Entraîneur adjoint
5	LEPUISSANT	Samuel	Bretagne	Université Rennes 1	Enseignant EPS	Beach-Volley	Entraîneur adjoint
6	GOUTAUDIER	Christophe	Nancy	Université de Lorraine	Enseignant EPS	Course d'orientation	Entraîneur adjoint
7	HOUDAYER	Jean-François	Rouen	Université de Rouen Normandie	Enseignant EPS STAPS	Golf	Entraîneur
8	HARISTOUY	Hervé	Poitiers	Université Poitiers	Enseignant EPS SUAPS et STAPS	Golf	Entraîneur
9	TUBERT	Jean-Henri	Lyon	Université Lyon III	Enseignant EPS	Rugby à XV	Entraîneur
10	FERRIERE	Stéphane	Montpellier	Université Montpellier	Enseignant EPS	Rugby à XV	Entraîneur
11	LADOUCE	Patrick	Clermont-Ferrand	Université Clermont-Auvergne	Enseignant PRAG EPS	Rugby à XV	Entraîneur
12	CHABOURY	Cyril	Pays de la Loire	Université de Nantes	Enseignant EPS	Rugby à XV	Entraîneur
13	MOISON	Yann	Bretagne	Université Rennes 2	Enseignant EPS	Rugby à XV	Entraîneur
14	BENTAYOU	Patrick	Toulouse	IUT de Tarbes	Enseignant EPS	Rugby à XV	Entraîneur
15	FEUCHER	Nathalie	Toulouse	Toulouse Business School	Entraîneur universitaire	Rugby à XV	Entraîneur
24	GIMBERT	Jean-Philippe	Lyon	EM Saint-Etienne	Enseignant EPS	Rugby à XV	Entraîneur
16	JOSPIN	Luc	Lille	Université d'Artois	Enseignant EPS	Tennis de table	Entraîneur adjoint
17	DEMEER	Dorian	Paris	Université Paris Descartes	Enseignant EPS	Tennis de table	Entraîneur adjoint
18	MORVAN	Sylvain	Bordeaux	Université de Bordeaux	Enseignant EPS	Volley-Ball	Entraîneur adjoint
19	VAN DRIESSCHE	Arnaud	Nancy	Université de Lorraine	Enseignant EPS SUAPS	Volley-Ball	Entraîneur adjoint
20	HUET	Thierry	Lyon	Université de Lyon	Enseignant EPS	Volley-Ball	Entraîneur adjoint
25	ROLAND	Dominique	Lyon	Université de Lyon	Enseignant EPS	Volley-Ball	Entraîneur adjoint
22	JACQUEMIN	Franck	Reims	Université de Technologie de Troyes	Ingénieur d'études	Water Polo féminin	Manager
23	JELEFF	Nicolas	Lyon	INSA Lyon	Enseignant EPS	Water Polo féminin	Manager

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

PILOTAGE POLITIQUE

Président - **Cédric TERRET**

president@sport-u.com

Vice-Président - Secrétaire Général - **Hervé BIZZOTTO**

hbizzotto@sport-u.com

PILOTAGE TECHNIQUE

Direction Nationale

Jean-Philippe DOS PRAZERES - jpdosprazeres@sport-u.com

Lucie TICO - ltico@sport-u.com

